

SÉJOURS FAMILLES – FIN D'ANNEE 2026 HIVER 2027 PROCÉDURE DE RÉSERVATION

La fiche de présentation du « Hameau des champs » ainsi que les bulletins de réservation sont à retirer sur le site du CIE (onglet « Séjours Familles »), auprès de votre comité social et économique (CSE) ou sur le site internet du « Hameau des champs ».

Muni de son bulletin de réservation, le salarié doit contacter, par mail ou par téléphone, le gestionnaire du centre de vacances pour réserver son séjour sur les périodes suivantes :

Périodes	N° de semaine	Début du séjour	Fin du séjour
VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2026	1	Samedi 19/12/2026	Samedi 26/12/2026
	2	Samedi 26/12/2026	Samedi 02/01/2027
VACANCES D'HIVER 2027	1	Dimanche 14/02/2027	Dimanche 20/02/2027
	2	Dimanche 28/02/2027	Dimanche 07/03/2027

Les chambres seront attribuées en fonction du nombre prévisionnel de personnes devant être hébergées. Le gestionnaire du centre confirmera l'inscription par la remise **d'un numéro de dossier** (un dossier par chambre).

Les prix comprennent l'hébergement, l'ensemble des repas du jour d'arrivée (entre **15h00 et 18h00**) au jour du départ (**10h00** et panier repas pour le midi) ainsi que les équipements mis à disposition. Le ménage est assuré par nos soins (le linge de toilette est fourni)

Les prix ne comprennent pas la taxe locale de séjour (due uniquement pour les adultes).

Rappel important : les chèques vacances **ANCV papier ne sont plus acceptés**. Les familles seront invitées à privilégier le paiement par chèque bancaire, carte, espèces, virement ou chèques vacances dématérialisés.

Pour confirmer la réservation : le salarié devra faire parvenir **dans les 8 jours** au centre de vacances concerné son **dossier complet**.

Le dossier comprendra :

Le bulletin de réservation avec cachet du CSE et numéro de dossier + Chèque (à l'ordre du CIE THALES) ou justificatif de virement bancaire) d'un montant de 30 % du montant total.

Le solde sera à régler par chèque, Chèques Vacances, E-Chèques-Vacances, Espèce, CB ou virement instantané à l'arrivée **lors de la remise des clefs**.

Cette procédure permet au C.S.E, s'il le souhaite, de subventionner le séjour.

Dans le cas où le Comité d'Entreprise du salarié ne participe pas à cette opération, il est possible d'obtenir un dossier d'information directement sur le site internet du CIE THALES : www.cie-thales.net Rubrique « Les séjours familles » ou sur le site internet des centres de vacances.

CONTACTS

« LE HAMEAU DES CHAMPS »

Adresse : 280, route de coutalon 73270 ARECHES-BEAUFORT

Gestionnaire : M. Vincent GABORIT

Téléphone : 04.79.10.39.60

E-mail : hameaueschamps@cie-th.com

Conditions d'annulation : voir au dos

CONDITIONS D'ANNULATION

Important : Le CIE ne propose pas d'assurance annulation

**EN CAS DE DESISTEMENT OU D'ANNULATION DU FAIT DU SALARIE,
LES SOMMES RETENUES SERONT LES SUIVANTES :**

ANNULATION DU SEJOUR

Plus de 30 jours	40 € forfaitaires de frais de dossier
Entre 30 jours et 10 jours	Montant total de l'acompte
Entre 9 jours et 1 jour	70 % de la valeur du séjour
Non présentation à la date du séjour	100 % de la valeur du séjour

DESISTEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PERSONNES

Plus de 30 jours avant le début du séjour	40 € forfaitaires de frais de dossier
Moins de 30 jours avant le début du séjour	15 % de la valeur du séjour de(s) personne(s) désistée(s)